

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CAUVALDOR

Projet porté par la communauté de communes Causses et vallée de la Dordogne depuis 2018 :

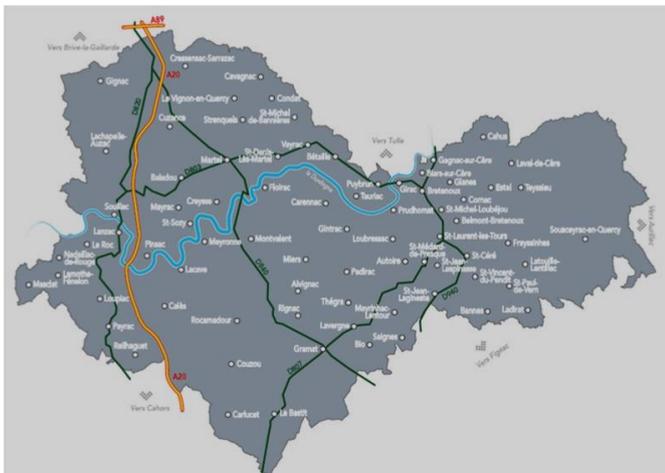
- Superficie : 1 292 km²
- Nombre de communes : 77
- Nombre d'habitants : 47 337 (37 hab/km²)



Présentation PAT

En 2018, des élus volontaires forment un groupe de réflexion en vue d'élaborer un projet alimentaire de territoire. Ils s'accordent dans un premier temps sur la nécessité de réaliser un diagnostic agri-alimentaire complété par une étude ciblée sur la restauration collective. Ces études ont permis de relever plusieurs enjeux importants et de concevoir quelques pistes de réflexion au premier chef l'opportunité que représente la présence touristique. La stratégie initiale du PAT est présentée au public en février 2019 par le biais du magazine de la collectivité. Une réunion de présentation est ensuite organisée en avril 2019, mobilisant une quarantaine d'acteurs travaillant sur les questions alimentaires. La collectivité collabore avec l'Adefpat à partir de mai 2019 pour passer du diagnostic au plan d'actions. Par délibération, le conseil communautaire valide en décembre 2019 5 grands axes déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels.

Le calendrier prévisionnel prévoit le lancement des premières actions à la rentrée de septembre 2020 tandis que le PAT s'enrichit des résultats des enquêtes post-confinement menées durant l'été auprès des producteurs et des consommateurs. Sur le plan financier, le lancement opérationnel du PAT est facilité par l'octroi de deux subventions régionales successives par la DRAAF Occitanie.



Caractéristiques du territoire PAT

Les Causses du Quercy à l'ouest du territoire (pelouses sèches, landes calcicoles et massifs de chênes pubescents), la vallée de la Dordogne, qui le traverse d'est en ouest et le Ségala à l'est (vaste plateau drainé par de nombreux petits cours d'eau aux vallées encaissées et boisées), sont les principaux ensembles paysagers. La SAU représente 47 % de ce territoire plutôt enclavé, qui compte de nombreux produits de qualité, avec deux tiers des exploitations sous SIQO (noix du Périgord, agneau du Quercy et autres).

Structure de gouvernance du PAT

La Communauté de communes est garante et moteur de la mise en œuvre du PAT. Elle assure son pilotage opérationnel, sa communication et mobilise des financements. Le Conseil de l'alimentation territoriale (CAT) est composé d'élus et de différents représentants associatifs et personnes ressources sur l'alimentation. Son rôle est multiple :

- *Il définit les orientations du PAT avec un plan triennal (se projeter avec des échéances)*
- *Il définit, priorise et suit les actions et leurs mises en œuvre*
- *Il constitue des groupes thématiques en fonction des axes du PAT et des personnes ressources*
- *Il fait le lien avec CAUVALDOR pour rendre compte du travail réalisé, ainsi qu'avec les groupes thématiques.*

Pour assurer ces interactions entre communauté de communes, CAT et groupes thématiques, un chargé de mission et l' élu référent du PAT animent et coordonnent en binôme les différentes strates de la gouvernance.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Maintenir et développer l'offre de produits locaux : favoriser l'accès au foncier, accueillir et accompagner les porteurs de projet et les nouveaux installés, maintenir les exploitations en place, structurer l'offre et la demande alimentaire, développer et soutenir la production en agriculture biologique.
- ↳ Favoriser l'accès aux produits locaux : informer et communiquer sur les produits, lieux de vente, valoriser les marchés, structurer la logistique et la distribution, augmenter la part de l'approvisionnement local en restauration collective.
- ↳ Valoriser le patrimoine alimentaire : Initier les enfants et les jeunes au patrimoine local, assurer la promotion de celui-ci.
- ↳ Sensibiliser les habitants et accompagner l'évolution des pratiques alimentaires : faire le lien entre santé et alimentation, associer alimentation et environnement, accompagner l'augmentation des produits locaux sans impact sur le budget des ménages.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Rencontres entre les producteurs locaux et les responsables des achats de la restauration collective.
- ✓ Installation du Conseil alimentaire de territoire, puis des groupes de travail thématiques : ces structures travailleront à l'élaboration d'un plan d'actions plus détaillé répondant aux enjeux cités ci-dessus.
- ✓ Actions de communication.
- ✓ Sensibilisation des élus aux outils mis à leur disposition pour l'installation des agriculteurs.

Le groupe de travail s'est par ailleurs penché sur 4 champs opérationnels prioritaires déclinés en fiches action détaillées :

- ✓ Structuration des marchés et des événements autour des produits locaux.
- ✓ Sensibilisation des familles et des enfants.
- ✓ Approvisionnement local en restauration collective et commerciale.
- ✓ Lancement du « Festival du goût »

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'Agriculture du Lot
- Association Bio 46
- ADEAR
- Autres associations (Mangez lotois, bienvenue à la ferme...)
- SYDED
- Adefpat

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- PLUi
- PCAET

Contact PAT : Pascal Grondin, CM agriculture et agroalimentaire (agricultureforet@cauvaldor.fr)

Source : <https://www.cauvaldor.fr/economie/projet-alimentaire-de-territoire/?L=0>

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie - Région/Europe (demande FEADER)

Un PAT en zone touristique

Dans le Lot, le tourisme représente près de 9 % du PIB. Cauvaldor s'appuie sur de nombreux sites labellisés comme le Gouffre de Padirac, la Vallée de la Dordogne ou encore Rocamadour. Le tourisme rural offre la possibilité aux vacanciers de (re)découvrir le terroir et le patrimoine gastronomique locaux.

L'enjeu d'un PAT en région touristique est donc de s'adresser aux habitants comme aux visiteurs en s'inscrivant au mieux dans la saisonnalité. Cauvaldor souhaite s'appuyer sur l'existant : marchés estivaux, projections en plein air, etc...